

cours chronologique des événements que je me suis appliqué à suivre jusqu'ici m'a conduit insensiblement jusqu'à la date voulue. Car, en effet, de 1869 à 1874, voici tout ce qu'il y a de noter : les industries du coton et du papier prirent du développement, le commerce s'améliora un peu et la population grandit avec assez de régularité.

C'était donc en l'année 1874. Sainte-Cécile était devenu un gros village de près de trois mille habitants et c'était toute son ambition de se voir ériger en ville. La charte préparée et soumise à la législature de Québec fut accordée cette même année-là ; Sainte-Cécile resta le vocable de la paroisse, il n'y avait plus qu'à trouver un nom pour la petite ville, toute fraîche incorporée.

Le maire d'alors, M. Marc-Charles Despocas, un des principaux commerçants de la nouvelle cité, en proposa un très joli, celui de Salaberry. C'était, à la fois, rappeler le héros qui sauva le pays non loin du site de Sainte-Cécile et la division sénatoriale dont son territoire fait partie. Mais il était dit qu'un dessein si juste et si intelligent ne réussirait pas complètement et du premier coup.

L'opposition vint de qui on pouvait la croire naturelle, mais dont on ne voulait pas l'appréhender. M. Alex. Buntin, plus haut nommé, représentant de l'idée anglaise, et possesseur à lui seul de près d'un tiers de la propriété dans la jeune cité, voulut biffer le nom de Salaberry pour imposer celui de Valleyfield, l'objet de son choix. Le maire s'opposa vaillamment, comme bien l'on pense, à la consécration de cette iniquité arbitraire. Il en naquit des contestations interminables.

Finalement, pour ne pas retarder la concession entière de la chartre ou contrecarrer dès le début son parfait fonctionnement, les deux représentants de la ville en vinrent à une entente. Sur l'avis des législateurs eux-mêmes, la majorité, toujours tolérante, céda le pas à la minorité, et la charte fut inscrite dans les statuts sous le nom de "Salaberry de Valleyfield." Les Anglais étaient satisfaits et les Français furent censés l'être.

Il est résulté de cela que, pour les gens d'affaires, le nom collectif d'incorporation étant trop étendu, la finale seule, Valleyfield, est restée. On l'emploie seule à l'hôtel des postes, au télégraphe, aux stations de chemin de fer, dans les correspondances privées trop généralement et dans les lettres d'affaires surtout. L'autre sombre dans l'oubli, et c'est ainsi que se trouvent radicalement lésés, par un subterfuge habile, les droits indiscutables et sacrés de la majorité. Nos gens, cependant, ne se plaignent pas trop : ils souffrent cette avanée pour le bien de la paix. La générosité française vivra toujours !

Néanmoins, les actes et minutes du conseil de ville et des cours de justice siégeant à Salaberry de Valleyfield conservent religieusement la suscription légale. Le journal français et unique encore de la ville, s'inscrit fidèlement et avec générosité sous la rubrique de Salaberry de Valleyfield. Espérons que cette chère relique pourra être ainsi sauvée du naufrage. Salaberry, c'est un nom qui doit tenir au cœur, non pas seulement à nos compatriotes de l'endroit intéressé, mais à chaque Canadien-Français digne de son origine.

Plus ambitieux, sans vouloir être injustes cependant, sont encore mes vœux, à moi. Vienne le jour où la charte qui régit Salaberry de Valleyfield aura besoin d'être remaniée ! Alors, si comme aujourd'hui, la population française l'emporte encore d'une énorme proportion sur l'autre, et c'est bien probable qu'il en sera ainsi, elle pourra se faire rendre justice et ne pas passer davantage pour habiter une ville toute anglaise, aux yeux des étrangers.

Dans ce temps-là, le joli nom de Valleyfield, charmant en vérité dans son genre, mais dissonant en ces pays-ci, irait échoir à quelque frais village d'origine saxonne, capable d'en faire ses plus chères délices.

Après avoir étudié les origines de Salaberry et l'avoir saluée à l'aurore de son histoire comme ville, je m'arrête ici.

Dans un prochain article, j'essaierai de montrer ce qu'elle a été depuis lors, ce qu'elle est et ce qu'elle promet d'être. Nous verrons, si possible, dans quelle mesure la jeune cité a réalisé ses destinées depuis 1874 jusqu'au temps d'à présent.

En l'honneur de

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Céleris empoisonnés.—Le Dr Charles M. Creson, de Philadelphie, prétend avoir trouvé à plusieurs reprises des bacilles de la fièvre typhoïde dans le jus provenant de l'expression de céleris, cultivés près de Philadelphie.

Les sifflets des locomotives.—Un médecin auriste distingué de Glasgow, le Dr Thomas Barr, a fait une étude, présentée à l'Association médicale britannique, sur les accidents causés par les sifflets de locomotives sur le sens de l'ouïe.

Après avoir constaté qu'ils sont beaucoup plus nombreux que l'on n'est porté à le croire, il arrive à cette conclusion, qu'il est absolument nécessaire de supprimer les signaux sonores, stridents et aigus, chose d'autant plus facile que l'on peut obtenir des signaux sonores de grande portée sur un ton beaucoup plus bas. Les sifflets et les sirènes de navires à vapeur en sont la preuve.

Dans les locomotives à très haute pression, le régulateur de distribution pour le sifflet n'existe pas ou fonctionne mal, de telle sorte que le son a bien plus de violence après un arrêt, où la pression s'est nécessairement élevée, qu'en cours de route ; or, rien n'est moins logique, puisqu'à ce moment le signal n'a qu'une importance relative ; d'autre part, rien n'est plus nuisible puisqu'il se produit alors au milieu de la foule amassée sur les quais des gares.

Un curieux phénomène physiologique.—Tout le monde sait qu'en mettant les deux fils d'un galvanomètre sensible l'un au-dessus de la langue, l'autre au-dessous, on produit un courant qui fait dévier l'aiguille du galvanomètre. Mais l'*Electrical engineer* nous indique un autre moyen beaucoup plus simple et beaucoup plus original de mettre en évidence les propriétés acides de la salive. Il consiste à mettre une petite lame de zinc sous la langue et une pièce de 5 fr. en argent entre la lèvre et la gencive supérieure. Au moment où l'on fait toucher ces deux métaux, les yeux subissent une contraction faisant croire à l'apparition d'un éclair. Si l'on ferme les yeux en faisant cette expérience, on ne sent plus rien. Nous avons répété cette expérience avec des pièces de 1 fr. et de 2 fr. en argent et des pièces en or, mais le phénomène est moins net qu'avec une pièce de 5 fr. en argent. Cette expérience est très curieuse et nous engageons nos lecteurs à la répéter.

Les ballons de mer.—La marine et l'aérostation sont deux termes qui semblent jurer ensemble. Cependant, ballons et vaisseaux se confient aux éléments mobiles, et les conducteurs d'aérostats, comme ceux des navires, s'appellent capitaines.

Le capitaine de vaisseau Serpette avait été délégué par le ministre de la marine pour suivre les cours de Meudon. Après plusieurs mois d'études, les capitaines Krebs, Renard et Serpette se sont rendus à Toulon avec deux ballons et les appareils nécessaires pour commencer leurs expériences.

Le ballon militaire a, sur terre, un point d'attache, immobile et solide. On peut y établir, avec une sécurité presque absolue, l'observatoire nécessaire aux opérations de guerre.

En mer, le câble qui attache le ballon au navire ne sert qu'à lui imprimer une oscillation souvent dangereuse. De plus, la marche du bateau communique une traction fâcheuse à l'aérostas.

Le capitaine Serpette a combattu ces difficultés en augmentant la force ascensionnelle des aérostats par la purification du gaz hydrogène et en réduisant leur volume et leur poids.

Les ballons en service au parc maritime de La Goubbran, dans l'arsenal de Toulon, ne cubent pas plus de 1,000 pieds. Ils enlèvent quatre hommes munis d'appareils de photographie. Le câble, en fil d'acier d'une longueur de 3,600 pieds, très léger et résistant, s'enroule autour d'une bobine attachée au cuirassé.

Singuliers effets d'un coup de foudre.—La *Revue scientifique*, après avoir rappelé le cas de foudre en boule de Pontevedra, signalé ici il y a quelques mois (8 février 1890), cite le fait suivant que lui communique M. Cunisset Carnot ;

Dans l'après-midi du 13 août dernier, un violent orage éclata sur Dijon et ses environs. La foudre tomba en plusieurs endroits ; mais, au village de Plombières, il se produisit une décharge électrique vraiment extraordinaire.—La foudre frappa d'abord un poteau télégraphique placé sur la route, à quelque distance des maisons ; puis, suivant le fil aérien sans le foudre, pénétra dans une maison, où elle fit un trou au plafond et démolit la cheminée. Ensuite, après avoir suivi, sur un certain parcours encore, le télégraphe, elle le rompit et tomba, au bord de la route, sur une énorme pierre de taille qui fut mise en morceaux, tandis qu'une porte de jardin voisin était arrachée de ses gonds brisés. Mais une partie de la décharge seulement paraît avoir pris cette voie, car, simultanément, une maison placée sur le trajet du télégraphe, qui y est attaché, recevait la visite du fluide dans de singulières conditions.—Cette maison est celle d'un boulanger qui, au moment du coup, était derrière son comptoir, occupé à couper du pain, tandis que deux peintres, montés sur un échafaudage, à l'extérieur, peignaient en vert la devanture de la boulangerie.—Quand la décharge se produisit, un des deux peintres fut, non pas jeté à bas de l'échafaudage, mais descendu à terre sans secousse ; le pinceau que tenait l'autre fut retourné et introduit, les poils les premiers, dans la manche de son veston, et le pot de couleur fut renversé. En même temps, dans la boutique, le boulanger voyait apparaître à ses pieds une boule de feu qui disparut instantanément, en lui donnant une violente secousse ; son couteau était enlevé de sa main et projeté à l'autre bout de la pièce, tandis que son tablier et plusieurs doigts de sa main droite étaient couverts de peinture verte, empruntée évidemment, par le fluide, au pot dont se servaient les peintres.

BIBLIOGRAPHIE

PIRON, sa vie, ses œuvres, aventures plaisantes, bons mots, Chansons, etc. Jolie brochure publiée par la librairie Ste-Henriette (G.-A. et W. Dumont) 1826, rue Ste-Catherine. Agent à Québec : M. F. Béland, 364, rue St-Jean. Prix : 15 centimes.

Nous avons lu avec plaisir cette charmante petite brochure qui vient de paraître à la librairie Ste-Henriette. Et bien souvent, en faisant cette lecture, nous avons ri de grand cœur aux bons mots du roi des rimes, Piron.

Comme les jours sombres de l'automne sont maintenant arrivés, nous conseillons à nos lecteurs de se procurer ce livre, il servira certainement à les distraire.

Nous félicitons les éditeurs de leur bonne pensée, et nous pouvons les assurer que bientôt pas une famille ne manquera d'au moins un exemplaire de Piron. Il aura certainement le même succès que l'*Ami des salons*, édité par la même maison ; livre que l'on trouve dans tous les foyers.

La baronne de X..., qui est un peu mûre, demande en minaudant au baron Rapineau :

— Quel âge me donnez-vous, voyons ?

Une bonne amie à son voisin :

— Elle s'adresse à lui, parce qu'elle le sait avare.

Deux chasseurs se rencontrent en plaine.

— Quelle est donc cette dame qui t'accompagne

— C'est ma belle-mère.

— Et tu l'emmènes à la chasse ?

— Oui à cause des accidents !